
Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 4 juillet 2020

La séance est ouverte à 11 heures 16 sous la présidence de Mme Laura Gandolfi.

(Mme Laura Gandolfi procède à l'appel nominal qui donne les résultats ci-dessous.)

Sont présents : Mme Marwa ABDELLI – Mme Catherine ANAVOIZARD – Mme Maryse ARTHAUD – M. Mahrez BENHADJ – Mme Sabrina BENHAIM – M. Mariano BERON-PEREZ – Mme BETEND Muriel – M. Jonathan BOCQUET – M. Alain BRISSARD – Mme Katia BUISSON – Mme Antoinette BUTET – M. Paul CAMPY – Mme Danielle CARASCO – M. Loïc CHABRIER – M. Sébastien CHATAING – M. Ikhlef CHIKH – M. Antoine COLLIAT – M. Stéphane COLSON – M. Gaëtan CONSTAT – M. Yann CROMBECQUE – M. Lotfi DEBBECHE – Mme Virginie DEMARS – Mme Sylvie DONATI – Mme Agathe FORT – M. Stéphane FRIOUX – Mme Laura GANDOLFI – M. Mathieu GARABEDIAN – M. Jacques GERNET – M. Olivier GLÜCK - Mme Aurore GORRIQUER – Mme Christine GOYARD GUDEFIN – Mme Morgane GUILLAS – Mme Melouka HADJ-MIMOUNE – M. Cyril HAULAND-GRØNNEBERG – M. Maxime JOURDAN – Mme Zemorda KHELIFI – Mme Aurélie LOIRE – Mme Cristina MARTINEAU – M. Mohamed Ali AHAMADA – M. Floyd NOVAK – M. Antoine PELCE – Mme Laure-Emmanuelle PRADELLE – Mme Émilie PROST – M. Laurent QUIQUEREZ – M. Julien RAVELLO – Mme Caroline ROGER-SEPPI – Mme Pauline SCHLOSSER – Mme Agnès THOUVENOT – Mme Sonia TRON – M. Cédric VAN STYVENDAEL – M. Frédéric VERMEULIN – Mme Béatrice VESSILLER – M. Jacques VINCE

Sont absents (excusés - pouvoir) :

M. Alain GARCIA (pouvoir à M. Loïc CHABRIER)

M. Prosper KABALO (pouvoir à M. Mahrez BENHADJ)

- : -

Mme Laura GANDOLFI.- Bonjour à toutes et tous. Je profite de cette installation pour vous dire que, dans le cadre des mesures sanitaires, si vous êtes appelés à vous déplacer, vous devez absolument porter un masque.

Avant de démarrer la séance, je voulais vous dire quelques mots.

Je suis heureuse de présider cette première séance d'un Conseil Municipal largement renouvelé, heureuse de voir la majorité de mes futurs collègues élus rassemblés autour de valeurs communes qui nous ont permis une campagne efficace, bienveillante, à l'écoute des habitants, et j'espère que ce mandat se déroulera sous le signe de la fraternité.

Certes, la raison qui fait que je préside ce début de séance ne doit rien à un choix, c'est le fait incontournable et inexorable de l'âge, mais comme l'a si bien dit avant-hier, en ouverture du premier Conseil métropolitain, Michèle Vullien, ce poste a le mérite de traduire la résistance, et la résistance en politique, qui plus est femme politique, il en faut, et c'est ce que je vous souhaite à tous.

Arletty disait que cacher son âge, c'est supprimer ses souvenirs. Or, je ne veux supprimer aucun de mes meilleurs souvenirs, mais je souhaite que tous ensemble nous en construisions dans le cadre de ce mandat.

Voilà les quelques mots d'entrée de séance que je voulais vous transmettre.

Les mesures sanitaires ont été rappelées, nous allons commencer l'installation du Conseil par l'appel nominal. Il faut d'abord s'assurer que le quorum est bien rempli, mais je pense qu'il n'y a pas de souci. Je vais vous appeler pour que vous puissiez venir émarger la feuille.

(Mme GANDOLFI procède à l'appel nominal.)

Nous vous proposons de désigner un secrétaire de séance, nous partons de l'idée que ce soit le plus jeune ou la plus jeune élue, et nous proposons Marwa Abdelli comme secrétaire de séance.

Avant d'aller plus loin, il nous semblait important de vous redonner les résultats des élections municipales du second tour :

Inscrits : 84 080

Votants : 20 927

Exprimés : 20 056

La liste « Pour Villeurbanne en commun » a obtenu 14 115 voix, soit 70,38 % des voix, ce qui fait un nombre de conseillers égal à 47.

La liste « Villeurbanne, c'est vous » a obtenu 5 941 voix, soit 29,62 % des voix, 8 conseillers et conseillères ont donc été élus.

Il nous faut maintenant passer à la lecture de la réglementation en vigueur, c'est-à-dire les conditions pour devenir maire, ainsi que le mode de scrutin.

1 – ÉLECTION DU MAIRE

Mme Laura GANDOLFI.- L'Assemblée doit procéder à l'élection du maire. Cette élection est encadrée par le Code général des collectivités territoriales. Je vais vous faire la lecture des articles.

Selon l'article L.2122-4 du Code général des collectivités territoriales :

« Le Conseil Municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de 18 ans révolus.

Les fonctions de maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électives suivantes : président d'un conseil régional, président d'un conseil départemental.

Les fonctions de maire sont également incompatibles avec celles de membre de la Commission européenne, membre du directoire de la Banque centrale européenne ou membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

Tout maire exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue par les deuxième et troisième alinéas cesse de ce fait même d'exercer ses fonctions de maire. En cas de contestation, l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle la décision juridictionnelle confirmant l'élection devient définitive. »

L'article 2122-7 définit le mode de scrutin :

« Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. »

Il m'incombe de demander quels sont les candidats qui se présentent à cette élection aux fonctions de maire. Est-ce que vous voulez bien vous faire connaître ?

M. Cédric VAN STYVENDAEL.- Je suis candidat à la fonction de maire.

Mme Laura GANDOLFI.- Merci. Y a-t-il une autre personne qui se positionne sur cette candidature ? Il n'y a aucun autre candidat.

M. Loïc CHABRIER.- Je voulais vous signaler que les élus de notre liste ne participeront pas au vote.

Mme Laura GANDOLFI.- Nous vous soumettons deux assesseurs qui ont été choisis parmi les plus jeunes des élus. Nous proposons, si vous en êtes d'accord, Mathieu Garabedian et Émilie Prost.

Y a-t-il une opposition à cette proposition ? *(Non)*

Cette proposition est donc adoptée.

Les assesseurs veillent au bon déroulement et à la régularité du vote, ils se positionneront autour de la table de vote mais quand ce sera le moment de le faire.

Je voulais aussi signaler à la presse que, pendant le vote, on ne vous demande pas de sortir de la salle mais de couper les caméras pour que le vote reste secret jusqu'à la proclamation des résultats.

Nous demandons aux assesseurs d'aller vers la table de vote dès maintenant, Mathieu Garabedian et Émilie Prost.

Pour les personnes qui le souhaitent, il y a un isoloir, vous pouvez l'utiliser.

Je vais appeler chaque élu. Je demande à la secrétaire de séance de se rapprocher et de vous munir de votre propre stylo pour signer la liste d'émargement.

Vous pouvez commencer l'appel de chaque élu qui va venir voter.

(Il est procédé au vote.)

Mme Laura GANDOLFI.- Le vote étant terminé, nous allons procéder au dépouillement.

(Il est procédé au dépouillement des votes.)

Mme Laura GANDOLFI.- Le dépouillement étant terminé, je vais vous faire l'annonce des résultats.

Nombre de conseillers présents mais n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 47

La majorité absolue étant à 24, Cédric Van Styvendael est élu maire avec 47 voix.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE.- Mesdames et messieurs, chers collègues, merci.

Avant de prononcer quelques mots, comme il est de coutume, je vais laisser la parole aux représentantes ou représentants des groupes politiques qui souhaitent s'exprimer. Je vais leur demander de se signaler. Monsieur Chabrier ?

M. Loïc CHABRIER.- Merci Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire,

Je tiens d'abord à vous adresser les félicitations des élus de la liste que je représente pour votre élection comme maire de notre ville. Les Villeurbannaises et les Villeurbannais se sont exprimés à l'issue d'une campagne longue, difficile, pour le moins inédite. Vous avez désormais la capacité d'agir et les mains libres, ici comme à la Métropole d'ailleurs où, avec vos partenaires politiques, vous disposez de la majorité.

Votre action et votre bilan futurs seront désormais les vôtres, et se défaire çà et là sur les politiques et les choix gouvernementaux ne pourra pas longtemps vous servir d'excuse ou de justification.

Votre élection aujourd'hui dans le fauteuil de Jean-Paul Bret à qui, à titre personnel, j'adresse mes pensées amicales et sincères, marque une nouvelle étape et elle vous impose des devoirs.

Le premier de ces devoirs, comme vos prédécesseurs ont su le faire, c'est de rassembler Villeurbanne, de quitter le costume de candidat pour être pleinement le maire de tous les habitants, de ceux qui ont voté pour vous, de ceux qui n'ont pas voté pour vous et des nombreux abstentionnistes dont on sait qu'ils ont atteint un niveau particulièrement élevé et inquiétant dans notre ville lors du deuxième tour. Vous aurez donc la responsabilité immense de retisser un lien qui s'est rompu, ce qui crée aujourd'hui une grande fragilité démocratique.

Votre second devoir, c'est de sauvegarder notre ville du poison de la division et de l'esprit de querelle. Vous avez constitué une majorité qui tranche avec la tradition politique locale, une majorité pour le moins composite dont nous avons pointé à la fois les incohérences et les orientations idéologiques. Nous espérons néanmoins que vous saurez éviter le théâtre habituel de la surenchère gauchiste, les psychodrames et la fronde permanente qui ont paralysé nombre de collectivités territoriales par le passé.

Votre dernier devoir sera donc de faire réussir notre Ville. Les défis sont immenses, les attentes sont là, vous aurez les moyens de votre politique grâce à des finances saines que vous laissent l'équipe sortante et son adjoint aux finances Prosper Kabalo.

Monsieur le Maire, vous nous trouverez toujours à vos côtés pour défendre les valeurs progressistes qui n'opposent pas l'économie, le social, l'écologie, qui défendent les valeurs républicaines face au risque de la division et du séparatisme.

L'exercice du pouvoir est un art d'exécution et nous serons vigilants à ce que les méthodes que vous emploierez respectent les principes de la concertation et de l'échange dans le cadre de la démocratie participative certes, à laquelle vous attachez beaucoup d'importance, mais aussi dans le cadre de la démocratie représentative, et plus particulièrement dans le cadre de cette assemblée qui, je l'espère, sera le lieu de débats constructifs, républicains, toujours courtois mais parfois sans concession.

Enfin, pour terminer, je voudrais vous souhaiter, Monsieur le Maire, bonne chance à titre personnel tant je sais, pour l'avoir vécu aux côtés de Jean-Paul Bret, que la fonction de maire est certes passionnante mais elle est très souvent harassante. J'imagine que vous êtes prêt.

Bonne chance à votre majorité, à votre équipe, et aux nouveaux élus qui la composent. J'imagine l'enthousiasme qui peut se saisir de la plupart d'entre eux moi-même qui étais dans cet état d'esprit quand j'ai commencé mon premier mandat, voici douze ans.

Enfin, je vous souhaite bonne chance collectivement car c'est de votre réussite et de la mise en œuvre de votre projet que dépendra la réussite de notre ville.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci Monsieur Chabrier. J'ai ici l'ordre des prises de parole qui ont été sollicitées, je laisse la parole à Mme Marwa Abdelli pour le Cercle Radical Villeurbannais.

Mme Marwa ABDELLI.- Monsieur le Maire,

Au nom du Cercle Radical, je veux à mon tour vous faire part de nos félicitations. Si je suis moi-même un peu stressée de prendre la parole, j'imagine votre émotion à l'heure où vous prenez les fonctions de maire de Villeurbanne. Vous succédez à de grands noms qui, chacun dans leur style, et chacun faisant face aux défis de leur époque, ont su insuffler et préserver l'esprit si particulier qui parcourt les rues de cette ville.

C'est d'ailleurs l'occasion de saluer votre prédécesseur, Jean-Paul Bret, pour tout ce qu'il a accompli, ainsi que l'ensemble des élus qui l'ont accompagné.

Vous avez revendiqué la même énergie populaire, l'attachement à cette ville accueillante et la même ambition qui hier a fait de cette ville le théâtre de tant d'utopies sociales.

En effet, le programme que vous avez porté en est le reflet. La liste que vous avez menée rassemble des forces diverses mais qui partagent une triple ambition, certains diraient même une triple exigence compte tenu du caractère combatif de vos partenaires :

- assurer la transition écologique avant qu'il ne soit trop tard ;
- donner à la collectivité tous les moyens de mettre en œuvre une politique de solidarité ;
- enfin, et c'est le cadre dans lequel vous inscrivez ce mandat et la prochaine gouvernance, déployer une très forte ambition démocratique visant à associer les habitants aux décisions qui façonnent l'avenir de leur ville.

Ce sont les mêmes priorités que nous avons fixées en janvier dernier lorsque nous avons émis nos 100 propositions pour Villeurbanne, et cette gouvernance a rendu tout naturel notre rapprochement.

Nous sommes très heureux de faire partie de ce rassemblement, convaincus qu'il doit d'ailleurs être une source d'inspiration.

Le Cercle Radical se réjouit de voir la gauche prendre conscience de tout ce qu'elle a en commun. Il y aura des désaccords et il ne faudra pas avoir peur de les exprimer sans tabou. Vous avez su prouver pendant la campagne que vous saviez faire vivre le débat, que vous saviez en extraire des idées plus riches, et que vous étiez à la hauteur de partenaires très exigeants.

Il y aura donc des débats, et c'est bien normal compte tenu de la diversité de cette liste, compte tenu de la confiance que vous avez accordée de manière très large à des militants, à des habitants venus d'horizons très différents, ayant leur culture politique propre, leur expérience personnelle propre. La liste que vous avez conduite est à l'image de notre ville.

Je peux témoigner à titre personnel, lorsque vous m'avez proposé d'intégrer votre liste, je n'avais seulement que 18 ans. Vous me faites pourtant confiance tout de suite.

Monsieur le Maire, je suis fier d'entamer ce débat avec vous, le Cercle est fier d'entamer ce nouveau mandat dans une si large union, et nous avons hâte de nous mettre au travail.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE.- Je vous remercie Madame Abdelli. N'y voyez aucun paternalisme de ma part mais vous n'avez pas à rougir pour cette première prise de parole.

Je passe la parole à M. Hauland-Grønneberg pour le parti communiste français.

M. Cyril HAULAND-GRØNNEBERG.- Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Tout d'abord je voudrais, au nom de mes collègues communistes, vous féliciter pour votre élection en tant que maire de Villeurbanne.

Nous n'oublierons pas tout au cours de ce mandat que c'est bien grâce au rassemblement de la gauche et des écologistes que la victoire a été rendue possible. À cet égard, c'est bien une victoire collective et nous nous en réjouissons. C'est donc sur la base du programme qui a été construit ensemble que nous nous engageons à travailler collectivement pour relever les défis sociaux, écologiques et démocratiques qui nous attendent.

Pour notre part, nous serons résolus, déterminés et motivés à poursuivre dans ce mandat le travail porté par les élus communistes sans discontinuité depuis 1983 dans cette ville, sur les questions de logement, de culture, de transport, de sécurité et de santé publique.

Je vous remercie pour votre attention.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE.- Merci Monsieur Hauland-Grønneberg. Je rappelle au public que ce sera la dernière fois que vous pourrez applaudir puisqu'il n'y a pas d'expression du public dans un Conseil Municipal mais peut-être peut-on s'autoriser cet écart jusqu'à l'élection du maire. Merci Monsieur le directeur général des services.

Je vais laisser la parole à Alain Brissard pour Génération.s.

M. Alain BRISSARD.- Mes chers collègues, Monsieur le Maire, et pour me le permettre une dernière fois, cher Cédric,

C'est un grand plaisir de prendre la parole dans cette nouvelle assemblée et dans ce lieu atypique pour un conseil municipal. Ce lieu vient nous rappeler la vigilance dont nous devons faire preuve pour protéger les plus fragiles d'entre nous et juguler une épidémie qui a frappé notre pays de plein fouet et dont les effets vont durement nous affecter.

C'est aussi le symbole que la vie démocratique ne se résume pas en un lieu, fut-il une mairie, mais qu'elle est avant tout l'expression d'une volonté commune. Cette volonté vient de s'exprimer en vous choisissant comme maire, comme elle s'était exprimée lors des scrutins du 15 mars et du 28 juin derniers, en portant la liste « Pour Villeurbanne en commun » en tête des suffrages.

Pour les élus du comité Génération.s de Villeurbanne, c'est une fierté. La fierté d'avoir pu construire autour de vous un projet collectif porté par un large rassemblement de mouvements politiques et de citoyens qui ont préféré la coopération à la compétition.

Cette coopération, nous avons la conviction qu'elle forge l'ADN de notre majorité et qu'elle sera le garant de la mise en œuvre d'un projet faisant face à l'impératif écologique, poussant encore plus loin l'ambition sociale de notre ville vis-à-vis des plus fragiles, construisant de nouvelles formes de participation citoyenne seule susceptible de créer une adhésion durable à la décision politique.

Cette coopération dessine les contours d'une ville plus accueillante, plus solidaire, plus vivable, loin des modèles consuméristes et productivistes aujourd'hui éculés.

C'est ce à quoi les élus Génération.s sont impatients de s'atteler et dont votre élection ouvre la voie.

Bon mandat à toutes et tous.

Merci de votre écoute.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE.- Merci Monsieur Brissard. Je passe la parole à M. Julien Ravello pour Villeurbanne Insoumise.

M. Julien RAVELLO.- Mesdames, Messieurs, chers collègues, Monsieur le Maire,

Je voudrais au nom du futur groupe d'élus Villeurbanne Insoumise Ensemble remercier les Villeurbannaises et Villeurbannais qui ont accordé leur confiance à la liste de la gauche et des écologistes rassemblés. Le choix des votants a été très clair puisqu'ils ont été 70,37 % à choisir la liste « Pour Villeurbanne en commun » conduite par Cédric Van Styvendael.

Les élus qui composeront la majorité dont nous faisons partie sont des femmes et des hommes engagés, de mouvements et partis politiques différents, mais partageant des valeurs et convictions fortes de justice sociale, de lutte contre les inégalités, de renouveau démocratique et de transition écologique.

L'histoire et l'identité villeurbannaises sont préservées. Cette élection marque aussi un désaveu cinglant pour La République en Marche et la politique menée par le président de la République, et nous ne pouvons que nous en féliciter. Nous nous réjouissons également que la future assemblée, ainsi qu'à la Métropole, ne compte aucun membre du parti d'extrême-droite du Rassemblement National. Cela dit, le fait que 3 électeurs et électrices sur 4 ne se soient pas rendus aux urnes pour ces élections est alarmant. Aucune élection municipale de la Ve République n'avait connu un tel niveau d'abstention. Jamais les ouvriers, les employés, les plus jeunes, finalement les plus précaires n'auront manifesté pareille distance avec un rendez-vous électoral.

À Villeurbanne, c'est presque la moitié de participation en moins par rapport à 2014 pour la même élection. Cette crise civique s'ajoute à la crise sanitaire que nous vivons et aux crises économique, sociale et écologique en cours et à venir.

Le défi est donc immense et la seule Ville de Villeurbanne ne pourra pas tout. Cependant, le programme établi collectivement, proposé et plébiscité par les habitants et les habitantes, permet d'apporter des réponses concrètes à ces crises et enjeux sur la ville et la métropole de Lyon. Ce projet met la solidarité, le défi écologique et la participation de chacune et chacun de la vie de la cité au cœur de ses priorités.

Nous devons retrouver le sens des communs, les liens plutôt que les biens, et mettre tout en œuvre pour défendre les plus fragiles, lutter contre les inégalités et les discriminations, permettre à chacun de se loger, se soigner, se déplacer, se sentir bien, et redonner envie et confiance aux habitantes et habitants pour participer à la vie de leur cité.

Notre groupe défendra avec vigueur et enthousiasme les propositions du programme de la liste Pour Villeurbanne en commun. Le succès des listes de gauche et écologistes à la Métropole avec l'élection de Bruno Bernard en tant que Président, que nous saluons, nous permet également d'envisager la mise en œuvre de projets qui ne sont pas uniquement du ressort de la Ville.

Nous serons également, en tant qu'élus de la République, engagés aux côtés de celles et ceux qui luttent, aux côtés des travailleuses et travailleurs indispensables à la nation comme les soignants, les ambulanciers, les auxiliaires de vie, les agents d'entretien, les paysans, les routiers. Nous soutiendrons les mobilisations comme actuellement celle des soignants qui réclament les moyens nécessaires à l'hôpital public pour la santé de toutes et tous.

Nous nous opposerons à l'injuste et dangereuse réforme des retraites qui fera la part belle aux fonds de pension. Nous serons aux côtés de toutes les initiatives de citoyennes et citoyens engagés pour le climat dans la lutte contre les pesticides, pour la défense de terres agricoles au détriment de grands projets inutiles et imposés.

Les défis à relever dans les prochains mois sont donc nombreux et difficiles, mais nous sommes convaincus que cette équipe municipale saura, comme tout au long de la campagne, faire preuve d'intelligence collective pour les mener à terme.

En tant qu'élus du futur groupe Villeurbanne Insoumise Ensemble, nous sommes fiers, prêts et impatients de pouvoir mettre en œuvre ce programme ambitieux avec les Villeurbannaises et les Villeurbannais. Nous le ferons en responsabilité, de manière constructive, et sans renier nos valeurs et nos convictions.

Pour toutes ces raisons, nous tenons à féliciter chaleureusement Cédric Van Styvendael, le nouveau maire de Villeurbanne.

Merci.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE.- Merci Monsieur Ravello. Je laisse la parole à Mme Béatrice Vessiller, pour les écologistes.

Mme Béatrice VESSILLER.- Monsieur le Maire, cher Cédric,

Toutes nos félicitations pour votre élection de maire de Villeurbanne. C'est une grande responsabilité pour vous mais aussi pour toute votre équipe à laquelle, nous, les élus Écologistes et Citoyens, sommes fiers et heureux d'appartenir, une grande responsabilité que d'être à la tête de Villeurbanne.

Comme vous, nous sommes attachés à cette ville, son histoire, ses valeurs, son identité, ses quartiers, ses habitantes et ses habitants pour qui et avec qui nous agissons au quotidien dans ce mandat qui démarre.

Nous avons partagé, Monsieur le Maire, avec vous ces dernières semaines et avec l'ensemble des colistiers et des colistières notre vision, notre ambition de mettre à Villeurbanne l'écologie, la justice sociale, la démocratie au cœur des politiques publiques. La démocratie est un sujet d'autant plus important que nous avons tous regretté la forte abstention dimanche, abstention qui témoigne d'une distance croissante de la population vis-à-vis de ses élus. Nous devons agir pour restaurer la confiance.

Vous pouvez compter sur notre engagement, notre motivation, notre sens des responsabilités pour que Villeurbanne soit exemplaire sur tous les enjeux d'aujourd'hui, de l'écologie, de la solidarité et de la citoyenneté. Nous agissons en lien étroit avec la Métropole, cette collectivité qui a aussi beaucoup d'importance pour la vie quotidienne des habitants et pour la vision de long terme.

Monsieur le Maire, vous incarnez non seulement une vision renouvelée pour notre ville mais aussi une équipe renouvelée, rajeunie, puisque nous accueillons beaucoup de nouveaux élus, et moi qui n'en suis pas une, j'en suis ravie. Je ne doute pas que nous saurons travailler tous très bien ensemble, l'expérience et le regard neuf, chacun avec sa sensibilité politique contribuera à cette réussite.

Nous tenons aussi à saluer Jean-Paul Bret. Après plusieurs mandats d'adjoint, il a été pendant trois mandats le maire de Villeurbanne, il a été un grand maire de cette ville, il marquera l'histoire de Villeurbanne. Il a ancré un peu plus les valeurs humanistes de notre ville, de vivre ensemble, la place et l'identité de Villeurbanne dans l'agglomération lyonnaise. Il a transformé la ville dans de nombreux domaines, notamment en introduisant l'écologie. Même si nous avons parfois regretté ses méthodes de gouvernance nous saluons sa contribution au renouvellement des pratiques politiques. Il s'est appliqué à lui-même le non-cumul des mandats et il a donné une place plus importante aux femmes.

Pour toute votre action, au nom des habitantes et des habitants, Monsieur Jean-Paul Bret, merci.

Monsieur le Maire, Monsieur Van Styvendael, ouvrons maintenant ensemble cette nouvelle page au service des Villeurbannaises et des Villeurbannais.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE.- Merci Madame Vessiller. Je vais laisser la parole pour une dernière intervention à Yann Crombecque, pour le parti socialiste.

M. Yann CROMBECQUE.- Monsieur le Maire, permettez-moi à mon tour, cher Cédric, de vous adresser toutes les félicitations au nom des socialistes, mais pas que puisque, autour de la campagne, les socialistes étaient là mais pas seulement, des citoyens engagés se sont reconnus dans la démarche qui était proposée.

La campagne a été longue, Loïc Chabrier l'a dit, mais elle a été claire autour d'un projet qui, dès le premier tour, a proposé un rassemblement et qui, au deuxième tour, a élargi ce rassemblement dans la diversité mais dans la responsabilité de chacune des composantes. Et je n'ai pas senti, pour avoir

participé à cette campagne, qu'il y avait des gens qui étaient en dehors du cadre républicain, tous avaient l'intérêt de la défense des Villeurbannais.

Le score est indiscutable, je n'y reviens pas. Les scores indiscutables honorent et engagent la responsabilité des élus de la majorité mais, au-delà des élus de la majorité, l'ensemble des élus. D'autant que cela a été rappelé, l'abstention, pour des raisons diverses, a été forte, et il faudra renouer le lien avec une partie de nos concitoyens.

Elle engage au respect des engagements pris auprès des Villeurbannais. Pour respecter ces engagements, elle engage au quotidien au dialogue avec les Villeurbannais. Je crois que c'est l'un des éléments fondamentaux de votre méthode, c'est d'être dans l'échange, dans la discussion, pour pouvoir proposer des solutions qui correspondent aux attentes et à l'intérêt général.

Nous sommes aujourd'hui dans un gymnase, là où s'est tenu le dernier Conseil Municipal de la mandature précédente, là où s'ouvre le premier Conseil Municipal de la nouvelle mandature, qui nous rappelle, Alain Brissard l'a dit, que nous sommes dans une crise sanitaire, une crise qui aura des effets économiques et sociaux dont aujourd'hui nul ne peut encore les mesurer. Mais ce que nous savons, à travers la crise telle qu'elle s'est déployée, c'est que la Ville est véritablement le premier échelon de réponse et de défense pour nos concitoyens, et c'est là où, certes, avec la Métropole, quand on regarde le constat, les marges de manœuvre qui seront les vôtres, qui seront les nôtres, sont possibles grâce au bilan de la majorité précédente où les socialistes étaient nombreux.

À mon tour, j'ai déjà eu l'occasion de le faire lors de ce qui devait être le dernier Conseil Municipal, de rendre un hommage appuyé à Jean-Paul Bret et à tout ce qu'il a pu faire pour la ville de Villeurbanne.

Je renouvelle un mandat, mais je sais que dans la salle des élus ne se sont pas représentés, permettez-moi à ce moment-là de mon discours de leur rendre aussi hommage par rapport à tout ce qu'ils ont pu faire et contribuer pour nous permettre aujourd'hui d'avoir les marges de manœuvre pour répondre aux attentes de nos concitoyens.

Nous sommes aujourd'hui dans une situation où les Villeurbannais nous attendent sur un certain nombre de sujets concrets : le cadre de vie, la tranquillité, l'intégration sociale et économique de la jeunesse, l'éducation, le développement économique, la transition écologique, la question de la démocratie ou comment, avec eux, nous pouvons renouer le dialogue. Tous ces éléments sont fondamentalement inscrits dans le programme que vous avez présenté et que vous portez.

Sur l'ensemble de ces sujets, permettez-moi de le dire amicalement à Loïc Chabrier, la politique nationale menée par le gouvernement a forcément des incidences sur la vie quotidienne des Villeurbannais et sur les marges de manœuvre d'une collectivité territoriale. Il faut aussi, dans ces instants, avoir la gravité, et chacun doit assumer ses actes, son engagement politique là où il est.

Monsieur le Maire, pour conclure, nous vous savons, nous socialistes, déterminé, nous savons l'énergie que vous êtes capable de déployer dans l'intérêt non pas des socialistes mais dans l'intérêt général des Villeurbannais, et sachez que, dans ce combat, dans la politique que vous allez conduire, les élus socialistes et ceux qui voudront s'associer au groupe socialiste partageront votre détermination, partageront votre volonté et notre volonté pour construire un avenir qui porte au cœur les questions sociales, les questions écologiques, les questions démocratiques, non pour nous mais pour les Villeurbannais.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE.- Merci Monsieur Crombecque.

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Je souhaite tout d'abord remercier Laura Gandolfi pour avoir présidé ce premier Conseil Municipal de la nouvelle mandature et m'avoir remis l'écharpe de maire, tout en essayant de respecter les gestes barrières, ce qui était, en soi, un défi ! Merci chère Laura, je sais que tu n'as pas choisi de faire cela, mais je suis très touché par le fait que ce soit toi qui aies présidé ce premier Conseil Municipal.

Je veux aussi remercier chaleureusement toutes et tous les conseillers municipaux qui m'ont élu Maire de Villeurbanne. Votre confiance m'honore et me porte. Chaque jour du mandat qui s'ouvre, j'essaierai de m'en montrer digne !

J'adresse également un salut républicain à toutes les conseillères et conseillers municipaux d'opposition. Soucieux de l'exercice le plus ouvert et le plus libre possible de la démocratie, je serai attentif, et n'en doutez pas Monsieur Chabrier, à ce que vous ayez toujours pleinement votre place dans cette assemblée. Et j'en profite pour saluer Prosper Kabalo, celui qui a conduit la liste dont vous êtes les représentantes et les représentants. Même si nous avons été concurrents pour ces élections municipales et que nous avons des opinions politiques différentes, c'est une personne que je respecte pour son engagement et ses qualités humaines.

Vous l'imaginez, c'est avec beaucoup de fierté et beaucoup d'émotion que j'accueille cette élection comme premier magistrat de cette Ville, prenant ainsi la suite de Jean-Paul Bret, et de tant d'autres, à qui il m'importe d'adresser mes premiers mots.

Il n'a pas souhaité être présent ce matin, se conformant ainsi à l'attitude de ses prédécesseurs. Il m'en a informé hier après-midi lors de notre dernier entretien dans son bureau.

Un geste élégant, à l'image du personnage qui a su transmettre non pas la ville mais la possibilité d'une victoire pour la gauche rassemblée !

Au-delà de l'usage républicain, je crois que nous avons suffisamment travaillé ensemble lorsque je dirigeais un organisme de logement social qu'il présidait, puis lorsqu'il m'a confié la mission « Accueillir à Villeurbanne », pour avoir tissé avec lui des liens personnels, étroits, une forme de complicité oserais-je dire.

Il y a des rencontres qui nous élèvent en tant qu'êtres humains. Au-delà de son œuvre de maire, saluée par tous les groupes de cette assemblée lors du dernier Conseil municipal, des derniers Conseils Municipaux devrais-je dire compte tenu des conditions très particulières de la fin du mandat, je veux témoigner publiquement de son humanité, de sa droiture, de sa fidélité à des valeurs, à des convictions et à des combats que nous avons en commun.

En ces temps où les vagues ballottent certains esquifs politiques en manque de gouvernail et qui, à trop chercher les vents porteurs, échouent parfois sur les hauts-fonds, cette fidélité à ses engagements n'en prend que plus de relief.

Je ne me lancerai pas ici dans une longue énumération des projets emblématiques qu'il a portés et me contenterai de rappeler quelques moments dont j'ai été témoin. Quand aucun maire ne voulait accueillir l'établissement d'urgence Carteret sur notre agglomération, il n'a pas hésité à soutenir cette initiative et nous l'avons sorti de terre ensemble, à quelques mètres de son domicile personnel. Quand il a fallu reloger les migrants à l'issue du démantèlement du campement de Calais, il n'a pas

non plus hésité un instant à répondre favorablement à la demande du préfet pour trouver un lieu. Nous avons également ensemble porté le projet de quartier inclusif de l'Autre Soie. Il a soutenu des institutions culturelles originales, tournées vers l'émancipation et pas seulement le divertissement.

Je le remercie donc en ce jour si particulier pour moi, en tant que citoyen villeurbannais, pour sa contribution à cette ville que j'aime, et je lui rends hommage en tant qu'homme pour l'exemple qu'il a donné et qu'il donne encore aujourd'hui par son absence toute en pudeur et retenue.

Mesdames et messieurs, chers collègues, les observateurs s'accordent à dire que nous avons fait une campagne intense, vibrante, fédératrice, et surtout une campagne positive, dans laquelle nous nous sommes concentrés sur nos projets, nos propositions, nos idées, nos échanges avec les Villeurbannaises et les Villeurbannais.

Je veux tout d'abord saluer les compagnons de la première heure, les citoyens et les citoyennes et tous les partis de gauche qui se sont associés à notre projet (le parti socialiste, Les Insoumis de Villeurbanne, le parti communiste français, Génération.s, le Cercle Radical Villeurbannais, Ensemble et le Covra) qui ont permis le rassemblement de la gauche au premier tour, et aussi celles et ceux qui nous ont rejoints au second tour. Je remercie notamment les écologistes, et Béatrice Vessiller en particulier, d'avoir accepté la fusion de nos deux listes entre les deux tours. Nous avons travaillé ensemble sur de nombreux sujets, nous nous connaissons bien. Vous savez que mon engagement au service de l'environnement n'est pas un habillage de circonstance, comme je sais que vos préoccupations sociales sont profondes et sincères. J'ai toujours espéré et souhaité cette union, non pas pour des raisons tactiques mais parce que je crois que nos nuances de sensibilité peuvent nourrir utilement un projet commun, et je suis heureux que nous y soyons parvenus ensemble.

Cette capacité à faire primer l'aventure collective (et j'apprécie particulièrement de pouvoir le dire ici, juste sous le nom d'Alexandra David-Néel) sur les intérêts individuels, c'est le terreau de notre action future, c'est la condition de notre réussite, ce sera notre aiguillon. En effet, au-delà des discours convenus, ceux qui me connaissent savent que je ne crois qu'à la force du collectif et que ce n'est pas une position philosophique mais une exigence d'efficacité.

Je sais que conquête et exercice du pouvoir requièrent des qualités différentes. Pour autant, tout au long du mandat, je souhaite que notre équipe d'élus continue à cultiver cet état d'esprit vivant, collectif et enthousiaste.

Aujourd'hui, je deviens le maire de toutes les Villeurbannaises et tous les Villeurbannais, dans la diversité de leurs profils, de leurs parcours, de leurs histoires, de leurs identités mais aussi de leurs convictions et de leurs opinions. Maintenir un dialogue fécond et respectueux avec toutes les Villeurbannaises et tous les Villeurbannais sera l'un des fils rouges de notre action. Ce dialogue et cette écoute, c'est l'assurance que nos actions seront les plus justes et les plus pertinentes possible. C'est l'assurance que, loin de nous renforcer dans nos certitudes, nous gardions tous notre esprit ouvert ! Sans louvoyer dans nos convictions, dans notre cap, dans nos grandes orientations, mais en gardant toujours une oreille attentive à toutes celles et ceux qui ne sont pas d'accord avec nous, qui ne pensent pas comme nous. Car, souvent, ce sont eux qui nous font progresser !

Aujourd'hui, je deviens maire de Villeurbanne. Je sais pouvoir compter sur une administration engagée, professionnelle, proche des habitantes et des habitants, et reconnue dans de nombreux domaines pour son expertise, sa capacité d'innovation, bien au-delà des frontières de notre métropole. Je tiens également à saluer leur investissement exemplaire pendant la crise du Covid et

pour l'organisation du deuxième tour des élections dans ce contexte si particulier. Monsieur le Directeur général, n'hésitez pas à transmettre ces félicitations à vos équipes.

Aujourd'hui, vous m'avez élu Maire de Villeurbanne... la ville où je travaille, où je vis, où j'ai des engagements associatifs, où mes quatre enfants ont grandi...

Mesdames et messieurs, chers collègues, permettez-moi, à ce moment de mon discours, une incise plus personnelle pour remercier ici devant vous celles et ceux qui me sont chers et qui m'ont porté ces derniers mois.

Bérengère, celle avec qui nous partageons tout depuis de nombreuses années et qui un soir, assez loin d'ici, m'a dit oui, non pas pour m'épouser, c'était fait depuis longtemps, mais oui pour que j'envisage de m'engager en politique ! Merci pour cette confiance et ce soutien qui m'ont porté ces derniers mois.

Nos quatre enfants (Amélie, Camille, Corentin, Chloé) qui illuminent, animent nos semaines, nos mois et nos années, et qui me donnent l'envie furieuse de continuer à essayer de changer le monde que nous leur laisserons. Je sais que, pour eux, c'est à la fois une fierté et un poids...

(Applaudissements)

Mes parents bien sûr : ils m'ont transmis le sens de l'engagement et le goût de l'autre.

Et puis les absents, ceux qui sont partis : ils étaient couturière, grand résistant, femme de foi... ils m'ont transmis tant de choses !

J'ai grandi dans une famille de gauche (pas tous mais beaucoup quand même), qui croit à l'émancipation collective, qui pense que chacun doit avoir sa chance, doit avoir sa place, qui croit à l'éducation populaire dans laquelle mon père a fait toute sa carrière.

J'ai été directeur d'un organisme de logement social parce que je crois que la solidarité peut contribuer à faire la ville belle, que la générosité n'est pas une valeur mièvre mais donne du sens à nos vies et peut être un des ciments de notre société.

De gauche parce que je crois qu'une ville n'est faite ni de pierres, ni d'individus : une ville est faite de liens. De liens entre les uns et les autres, de liens entre l'histoire, le présent et le futur, de liens entre les êtres humains, leurs œuvres et le monde.

De gauche parce que les citoyens sont les doigts d'une même main !

De gauche parce que ce sont les plus fragiles socialement et économiquement qui sont les plus confrontés aux problèmes de sécurité et de tranquillité publique !

De gauche parce que les femmes doivent avoir autant de place que les hommes dans la cité, qu'elles doivent pouvoir vivre sans peur, sans pression, parce que nos enfants doivent recevoir une éducation tournée vers l'émancipation, parce que nos aînés ne doivent plus être mis à l'écart !

De gauche enfin parce que la préservation de notre planète, de notre climat, de la biodiversité ne doit jamais être mise en balance avec des intérêts de court terme, ne doit jamais être abandonnée aux appétits de quelques-uns !

Mesdames et messieurs, chers collègues, vous le savez, Villeurbanne est une ville complexe, contrastée, paradoxale, dure parfois mais surtout enthousiasmante, attachante, qui ne laisse personne indifférent : c'est une ville dont je peux parfois même me laisser aller à parler comme un amoureux.

C'est une ville ouvrière, une ville populaire, le cœur à gauche, une ville d'accueil des différences dont je considère l'histoire avec une certaine révérence.

C'est de cette identité villeurbanaise dont je me sens investi, dont je me sens dépositaire, dont je me sens le passeur. Elle me pousse, elle m'élève. Mais elle ne fait pas un programme, elle ne fait qu'appeler des actions. Et je suis un homme d'action. Même si je suis conscient que l'écharpe de maire ne confère aucun pouvoir magique. En tout cas, je compte sur vous pour qu'au fil des années l'exercice du pouvoir n'érode ni mon humilité ni mon impatience !

Trop de Villeurbannais vivent difficilement et n'ont plus le temps d'attendre que leur sort s'améliore. La crise économique qui se fait jour va accentuer la nécessité d'agir vite. Et parallèlement, l'urgence climatique nous oblige à inverser les courbes sans attendre. Laissons le principe de précaution à la Constitution et décrétons ici un principe d'audace, d'inventivité, de courage et d'efficacité !

Mesdames et messieurs, chers collègues, je vous remercie pour votre attention et maintenant, vous connaissez ma franchise, au boulot !

Merci à toutes et à tous.

(Applaudissements)

Je vais reprendre un ton plus protocolaire, nous allons poursuivre le déroulé de la séance de ce Conseil Municipal. Il me faut d'abord vous informer des élections sénatoriales qui sont prévues pour la fin du mois de septembre. Ces élections sénatoriales doivent conduire le Conseil Municipal du 10 juillet à désigner ce que l'on appelle les grands électeurs. Ce nombre de grands électeurs est fixé comme suit pour notre ville : 147 délégués supplémentaires à élire ainsi que 43 délégués suppléants. L'élection se tiendra le 10 juillet prochain à 9 heures, à ce même endroit, et le dépôt des listes se fait jusqu'au 10 juillet avant l'ouverture de la séance du Conseil Municipal. Pour celles et ceux qui souhaitent davantage de détail, l'arrêté préfectoral sera affiché en mairie, transmis à chaque conseiller municipal.

C'est une annonce qui ne nécessite pas un vote.

2 – FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

M. LE MAIRE.- Le Conseil Municipal réuni ce jour doit fixer le nombre d'adjoints. Selon l'article 2122-1 du Code général des collectivités, les adjoints sont donc élus parmi les membres du Conseil Municipal. Conformément à ce même article, nous pouvons élire 16 postes d'adjoint, cela ne peut pas excéder 30 % du nombre de conseillers municipaux. En outre, le même article permet dans les communes de plus de 80 000 habitants de pouvoir se doter également d'adjoints de quartier pour un maximum de 5. Il peut donc, au plus, être créé 21 postes d'adjoint au maire, dont 5 adjoints de quartier. Je vous propose de fixer le nombre d'adjoints à 21 dont 5 postes d'adjoint de quartier.

Je vais soumettre au vote cette délibération.

M. Loïc CHABRIER.- Comme pour l'élection du maire, nous ne participerons pas au vote considérant que c'est une décision qui est interne à la majorité et qui vous appartient.

M. LE MAIRE.- Je vous remercie Monsieur Chabrier.

Je passe au vote sur le nombre d'adjoints.

- Adopté à la majorité absolue -

3 – ÉLECTION DES ADJOINTES ET ADJOINTS AU MAIRE

M. LE MAIRE.- Nous sommes toujours sur le même article 2122 dans ses déclinaisons : « *Le Conseil Municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres au scrutin secret. Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.*

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. »

Je vais dans un premier temps appeler à candidature pour savoir s'il y a des listes déposées pour ces fonctions d'adjoint. Je vous invite à les déposer. Nous laissons un petit délai si des listes devaient se constituer.

M. Loïc CHABRIER.- En cohérence avec les votes précédents, nous ne participerons pas au vote. Nous ne présentons pas de liste alternative.

M. LE MAIRE.- Une liste sera présentée aux membres du Conseil Municipal qui souhaitent participer au vote. Avant ce vote, nous procédons à la désignation de deux assesseurs, je vous propose que nous renouvelions la confiance que vous avez faite précédemment à Mme Émilie Prost et M. Mathieu Garabedian. Je vais leur demander de s'approcher de la table de vote.

Une fois qu'ils seront installés, je laisserai Marwa Abdelli procéder à l'appel des votants.

Pour le public qui n'a pas accès aux bulletins de vote, je vais lire la liste, dans l'ordonnancement qui est proposé aux conseillers municipaux :

Agnès Thouvenot, Paul Campy, Agathe Fort, Alain Brissard, Christine Goyard Gudéfin, Jonathan Bocquet, Cristina Martineau, Yann Crombecque, Sonia Tron, Ali Mohamed Ahamada, Pauline Schlosser, Mathieu Garabedian, Laure-Emmanuelle Pradelle, Stéphane Frioux, Aurélie Loire, Olivier Gluck, Laura Gandolfi, Gaëtan Constant, Melouka Hadj-Mimoune, Antoine Colliat, Aurore Gorriquer.

Voilà la liste proposée au vote des conseillers municipaux. Je vous rappelle qu'il n'y a pas de panachage et qu'il est préférable de ne rien inscrire sur les bulletins pour qu'ils puissent être comptabilisés.

Nous laissons Mme Marwa Abdelli commencer à appeler les conseillers municipaux. Les assesseurs sont en place, le matériel de vote a été distribué à tout le monde.

(Il est procédé au vote.)

Nous allons demander aux assesseurs de procéder au dépouillement.

(Il est procédé au dépouillement des votes.)

Mesdames et messieurs, je vais lire les résultats de cette élection pour les adjoints au Conseil municipal de Villeurbanne :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 47 pour la liste que nous vous avons présentée avec les 21 adjoints de la majorité.

Je vous remercie pour votre vote. Je vais appeler un par un chaque adjoint qui voudra bien passer par la gauche de l'estrade à l'appel de son nom pour que je lui remette l'écharpe d'adjoint.

(Remise de l'écharpe à chaque adjoint)

Merci de votre patience et des applaudissements pour chacune et chacun des adjoints qui viennent d'être élus. Je les félicite collectivement.

4 – CHARTE DE L'ÉLU.E LOCAL.E

M. LE MAIRE.- Nous avons une communication. Depuis la loi du 31 mars 2015, un point à l'ordre du jour du premier Conseil Municipal doit être consacré à la lecture de la charte de l'élu, ce que je vais faire immédiatement.

Charte de l'élu :

« L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre. L'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

Issu du suffrage universel, l'élu local reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

Merci pour votre attention. Cette charte ne fait pas l'objet d'un vote.

5 – DÉLÉGATION DONNÉE AU MAIRE SELON L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

M. LE MAIRE.- Cette délibération ayant été transmise à l'ensemble des conseillers municipaux, je ne vais pas la présenter ici mais je laisserai un temps de parole aux représentants des groupes s'ils souhaitent intervenir avant la mise aux voix. Y a-t-il des expressions ?

M. Loïc CHABRIER.- Contrairement au vote précédent, nous la voterons puisqu'il s'agit d'une mise en application des dispositions du Code général des collectivités territoriales.

M. LE MAIRE.- Je vous remercie Monsieur Chabrier. Il n'y a pas de demande d'intervention ? Je peux soumettre cette délibération aux voix.

- Adopté à la majorité absolue -

M. LE MAIRE.- Il me revient le soin de conclure ce premier Conseil Municipal. Je rappelle aux conseillers municipaux élus et aux adjoints que la prochaine séance se tiendra en ce même lieu le 10 juillet prochain à 9 heures, ainsi que le suivant qui se tiendra le 17 juillet à la même heure.

Vous l'aurez remarqué, les services de la Ville vous ont préparé une petite collation pour que nous puissions faire connaissance, féliciter et échanger bien sûr. Les conseillers municipaux, m'a-t-on indiqué, doivent également récupérer leur matériel ainsi que les documents administratifs vers la table des assemblées qui est prévue à cet effet.

Il me revient juste, avant de conclure cette fois-ci définitivement, de remercier les services pour cette excellente organisation de ce premier Conseil Municipal, que ce soit la direction des affaires générales, le service des fêtes et cérémonies, la direction des systèmes d'information, les services transport, le protocole, la communication, les services techniques avec la sonorisation et l'électricité et la direction des espaces publics naturels. Merci à chacune et à chacun pour la qualité du travail préparatoire qui nous a permis de conduire ce Conseil sans aucune anicroche.

Très bonne journée à chacune et à chacun.

(Applaudissements)

(La séance est levée à 13 heures 28.)